

Délibération

n°33-2025

11 juin 2025

CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS – Fixation du coût-lauréat des concours externe, premier et deuxième concours internes d'accès au grade de gardien-brigadier de police municipale (session 2024).

Séance du : 11 juin 2025

Date de la convocation : 28 mai 2025

Président de séance : François DUNAND

Secrétaire de séance : Dominique CHAPUIS

Nombre de membres titulaires en exercice : 28

Etaient présents (titulaires et suppléants) : 15

▪ Collège des affiliés : 14

Danièle BEAUX-SPEYSER, Georges CAGNIN, Dominique CHAPUIS, Jean François CLARAZ, François DUNAND, Nathalie FONTAINE, Christian GARIOUD, Yannick LOGEROT, Fabrice PANNEKOUCKE, Jean-Claude RAFFIN, Christian RAUCAZ, Gérard RUFFIER-MONET, Béatrice SANTAIS, Jean-Maurice VENTURINI,

▪ Collège spécifique : 1

Michel CAMOZ

Etaient représentés : 11

▪ Collège des affiliés : 7

Robert AGUETTAZ (pouvoir à Danièle BEAUX-SPEYSER)
Yannick AMET (pouvoir à François DUNAND)
Chantal GIORDA (pouvoir à Béatrice SANTAIS)
Colette PIGNIER (pouvoir à Christian RAUCAZ)
Sylvie SELLERI (pouvoir à Jean François CLARAZ)
Lucien SPIGARELLI (pouvoir à Dominique CHAPUIS)
Jean-Michel VORGER (pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE)

▪ Collège spécifique : 4

Michelle BRAUER (pouvoir à Jean-Maurice VENTURINI)
Christelle FAVETTA-SIEYES (pouvoir à Georges CAGNIN)
Alexandre GENNARO (pouvoir à Nathalie FONTAINE)
Christian GRANGE (pouvoir à Jean-Claude RAFFIN)

Etaient présents ou représentés : 26

Nombre de votants : 26

Étaient absents : 2

▪ Collège des affiliés : 1

Pascale OUSTRY

▪ Collège des non affiliés : 1

Thibaut GUIGUE

Ont assisté à cette séance :

Eric CHAUMARD Directeur général

Virginie GELOTTIER Chargée d'appui aux collectivités

Cdg 73 • Parc d'activités Alpespace • 113, voie Albert Einstein • Francin • 73800 PORTE-DE-SAVOIE

Tél : 04 79 70 22 52 • Fax : 04 79 70 84 84 • www.cdg73.fr • contact@cdg73.fr

DELIBERATION N° 33-2025

CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS – Fixation du coût-lauréat des concours externe, premier et deuxième concours internes d'accès au grade de gardien-brigadier de police municipale (session 2024).

Le Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie a organisé en 2024, les concours externe, premier et deuxième concours internes d'accès au grade de gardien-brigadier de police municipale, pour les besoins des collectivités et établissements publics de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le jury, présidé par Monsieur Pierre BECQUET, Avocat général près la Cour d'appel de Chambéry (73), s'est réuni les 20 septembre et 18 décembre 2024.

Le Centre de gestion de la Savoie avait ouvert 180 postes.

Parmi les 564 candidats admis à concourir, 131 candidats ont été déclarés lauréats.

CONCOURS	Date d'ouverture	Epreuves d'admissibilité	Epreuves d'admission	Date du jury d'admission
concours externe, premier et deuxième concours internes d'accès au grade de gardien-brigadier de police municipale (session 2024)	12 septembre 2023	14 mai 2024	Tests psychotechniques : 03 octobre 2024 Epreuves sportives : 14 octobre 2024 Epreuve orale du 25 novembre au 10 décembre 2024	18 décembre 2024

Les éléments pris en compte pour le calcul du coût de cette opération sont listés dans le tableau ci-après :

Nature des dépenses	Montant TTC
1 - Personnel	
Service concours	59 117,50 €
Service support	3 930,00 €
Intervenants extérieurs	33 076,13 €
Frais de déplacement personnel	526,95 €
Frais de déplacement jurys, examinateurs	6 541,16 €
2 - Administration	
Sujets / Prestations	14 646,66 €
Frais postaux	262,00 €
Télécommunications	424,32 €
Maintenance des matériels	826,54 €
Reprographie	278,46 €
Petites fournitures	712,53 €
Véhicule	172,38 €
Alimentation	2 429,46 €
Utilisation des salles CDG	3 800,00 €
Location de salles et/ou mobiliers	18 878,76 €
3 - Bâtiment	
Maintenance des bâtiments Entretien	2 321,47 €
Fluides	183,43 €
Assurances	19,89 €
Total dépenses	148 147,64 €
Recettes fournitures de sujet	0,00 €
Coût total engagé	148 147,64 €
Postes ouverts	180
Candidats inscrits admis à concourir	564
Nombre de lauréats	131
Coût de revient par lauréat	1 131 €
Coût de revient par poste	823,04 €
Coût de revient par inscrit	262,67 €

Le coût total de ce concours s'établit à 148 147,64 €, soit un prix de revient par lauréat de 1 131 €.

Il est proposé au conseil d'administration d'adopter les coûts de ces concours de la session 2024 organisé par le Centre de gestion de la Savoie, comme suit :

	Coût total engagé	Nombre de lauréats	Coût lauréat	Coût poste	Coût inscrit
concours externe, premier et deuxième concours internes d'accès au grade de gardien-brigadier de police municipale (session 2024)	148 147,64 €	131	1 131 €	823,04 €	262,67 €

En conséquence, le conseil d'administration, après en avoir délibéré :

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code général de la fonction publique,

VU le schéma régional de coordination, de mutualisation et de spécialisation des Centres de gestion de la Région AURA signé le 13 avril 2022,

APPROUVE le coût des concours externe, premier et deuxième concours internes d'accès au grade de gardien-brigadier de police municipale (session 2024), qui s'élève à 148 147,64 €,

FIXE le coût-lauréat par candidat à 1 131 €,

CHARGE Monsieur le Président d'émettre un titre de recettes à l'encontre du budget annexe du Centre de gestion du Rhône et de la Métropole de Lyon d'un montant de 102 747,64 €, correspondant aux dépenses engagées par le Centre de gestion de la Savoie au titre de l'organisation de cette opération, déduction faite de l'avance financière d'un montant de 45 400 €, au titre de l'organisation de cette opération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Porte-de-Savoie,
 Le 11 juin 2025
 Le Président,




 François DUNAND